

Commune de Viterne 54123

Téléphone : 03 83 52 75 27



Télécopie : 03 83 52 71 27



INSCRIPTIONS AFFOUAGES

Les inscriptions pour les affouages 2024/2025 sont à faire, **en mairie** :

du 23/09/2024 au 23/10/2024

Après cette date, il n'y aura plus d'inscription possible.

De plus, nous rappelons que pour avoir droit à une part d'affouage il est nécessaire de justifier de 6 mois de présence dans la commune et que les résidences secondaires y ont droit une année sur deux.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone et chaque personne intéressée devra se présenter personnellement en mairie.

**Toute inscription sera définitive.
Aucune annulation ne sera possible.**

